

Des maires et des rues

1894 et environs : L'atmosphère



« La Pension Joliclerc sur l'avenue de la République, vue des jardins »

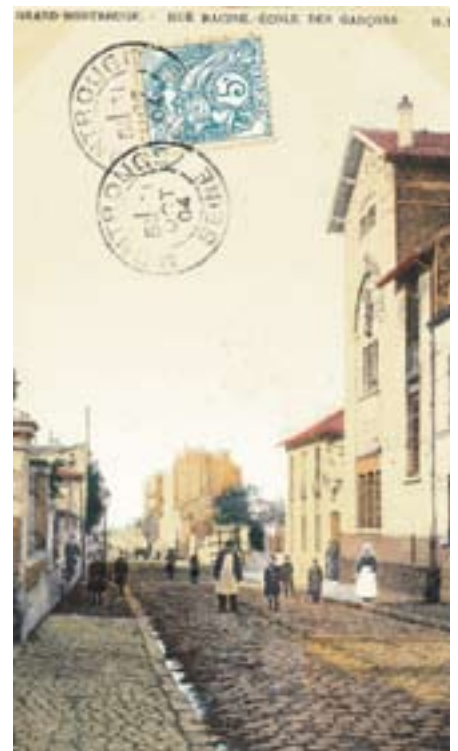
La fin du XIX^e siècle marque un tournant décisif au sort de Montrouge comme le prouve l'article 663 du Code Civil daté du 28 juin 1894 : « La commune de Montrouge en raison notamment de son importance et des établissements publics qu'elle renferme, doit être classée dans la catégorie des villes. » Prés, marais et terres cultivées disparaissent, mais non plus en faveur de vastes pavillons cossus protégés de grilles ouvragées et de hauts murs derrière lesquels s'abritaient quelques fonctionnaires retraités accompagnés des deux ou trois domestiques qui leur restaient. Les grands espaces, dépouilles des jardins et potagers des demeures aristocratiques, se morcellent, comme la propriété Joliclerc *, ancien domaine du duc de la Vallière transformé en collège Saint-Joseph, ou encore le quartier du Parc gagné en compensation de la perte du «Petit Montrouge» englobé dans le Paris de 1860 et dont les rues couvrent progressivement de leurs pavés de bois les anciennes allées du parc seigneurial, affublées de noms d'écrivains tirés au hasard de manuels scolaires et où s'élève en l'occurrence le «groupe du Parc» **, toujours debout et en partie transformé en «Conservatoire Raoul Pugno» depuis peu, alors modèle du genre au grand dam des édiles de Cachan. Jules Ferry n'a pas encore sa place, mais il règne au ministère de l'Instruction Publique (l'Éducation

Nationale d'aujourd'hui), avec des méthodes qu'il applique dans l'administration des colonies, au Maroc, au Congo et au Tonkin – ce que l'on veut bien oublier – ¹. Le polémiste Léon Bloy vilipende hargneusement l'égoïsme et la mesquinerie de ses voisins de la cité Rondelet : « le village obèse qui a remplacé la futaie somptueuse d'autrefois est une caque de petits propriétaires serrés et aplatis les uns sur les autres... ». Le réseau des transports en commun s'étend. Les habitants des hôtels particuliers des Champs-Élysées pétitionnent contre un tramway qui va déverser à leurs portes « les barbares de Montrouge » !

L'Arpajonnais enfume les riverains de la Porte d'Orléans à la Vache Noire (qui ne lui doit en rien son nom, pas plus que l'histoire d'une vache dont s'inspire à tort la publicité du centre commercial). Ne parlet-on pas dès 1907 d'une ligne de métropolitain qui, d'un terminus provisoire, serait prolongée au-delà de la Porte d'Orléans dès que l'octroi disparaîtrait ou sinon, bifurquerait jusqu'à la Porte de Gentilly ? Il n'y aura bientôt plus de banlieue ! ²

¹ Une association "La colonisation française" disposait de locaux ouvrant sur la rue Périer (un lecteur en connaîtrait-il les buts précis ?)

² voir les détails dans l'ouvrage de notre chroniqueur : P. Vauzelle Montrouge sous la III^e République (2002).



« Groupe scolaire au Parc, côté "école des garçons" sur la rue Racine »